

PLUi de Merris : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 17 avril 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Merris (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 16 décembre 2025. Il délimite 55 zones, dont 21 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 17 avril 2026.

- Le PLUi de Merris s'applique dans sa version du 16 décembre 2025.
- Il délimite 55 zones : 21 urbaines (U), 2 à urbaniser (AU), 13 agricoles (A) et 19 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Merris occupe le rang 226 par le nombre de zones délimitées : 8 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 90 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Merris depuis 2013, pour 88 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement numérisé (image) : aucun extrait citable — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	55 zones
Zones urbaines (U)	21 zones
Zones à urbaniser (AU)	2 zones
Zones agricoles (A)	13 zones
Zones naturelles (N)	19 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DE FLANDRE INTERIEURE
Version du	16 décembre 2025
Partition GPU	DU_200040947
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_200040947/h34420a224e7b03186cfea94bc264530/200040947_reglement_20251216.pdf
Ce que nous avons pu lire	Règlement numérisé (image) : aucun extrait citable

Les risques naturels et technologiques à Merris

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	13 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er avril 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/merris-59399>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UB, UC, UE, UEr, UG, UL

Nomenclature des zones à urbaniser

1AU, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

59399

Code postal

59270

Intercommunalité

CA Coeur de Flandre

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

55 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

55 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

55 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Strazeele (2,9 km)

39 zones

Vieux-Berquin (3,5 km)

43 zones

Méteren (3,6 km)

68 zones

Pradelles (4,0 km)

15 zones

Flêtre (4,5 km)

45 zones

Le Doulieu (5,0 km)

19 zones

Neuf-Berquin (5,7 km)

21 zones

Borre (5,8 km)

25 zones

Caëstre (5,9 km)

43 zones

Bailleul (6,2 km)

111 zones

Berthen (6,9 km)

39 zones

Saint-Jans-Cappel (7,4 km)

33 zones

Steenwerck (8,5 km)

71 zones

Eecke (8,5 km)

41 zones

Hazebrouck (8,7 km)

108 zones

Godewaersvelde (9,1 km)

58 zones

Morbecque (9,6 km)

104 zones

Boeschepe (9,9 km)

49 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/merris-59399>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.